

Refusons le contrôle des chômeurs, qu'ils soient avec ou sans-papiers!

A l'heure où le chômage connaît une hausse sans précédent, 52 400 demandeurs d'emploi en plus pour le mois d'octobre portant ainsi le nombre de chômeurs à presque 3,8 millions, le gouvernement répond par plus de contrôle et de sanction et réactive pour faire diversion le débat nauséabond sur l'identité nationale.

Nous chômeurs, précaires, avec ou sans papiers, sommes ici aujourd'hui pour affirmer que nous ne voulons plus des dispositifs de contrôle mis en place dans les Pôle Emploi, en particulier celui participant de la chasse aux sans-papiers. Nous sommes ici également pour soutenir les salariés qui refusent d'appliquer cette procédure de contrôle, qui refusent d'être les flics des chômeurs, comme l'ont affirmé unanimement les syndicats et les salariés en grève en octobre dernier. Ce dispositif est une lampe à ultraviolet sous laquelle les conseillers à l'emploi doivent passer les documents d'identité des demandeurs d'emploi pour vérifier leur authenticité. Nous avons tous subi ce contrôle d'identité sans le savoir lorsque nous sommes venus nous inscrire dans cette administration. En effet, comme le préconise une note interne de la direction, ce dispositif, dit des « lampes bleues », doit être placé à proximité d'une photocopieuse pour que le contrôle puisse se faire discrètement à l'insu du demandeur d'emploi, celui-ci croyant qu'il s'agit juste d'une photocopie de ses documents.

Nous n'aimons pas faire référence au passé vichyste de la France pour qualifier les pratiques de fichage et de contrôle réalisées par les institutions, mais ici nous avons bien du mal à les qualifier autrement. L'été dernier, dans un Pôle Emploi d'Orléans, un véritable guet-apens a été tendu à un sans-papiers mauritanien détenteurs de faux papiers. *Convoqué pour une simple actualisation de son dossier, il s'est fait accueillir par des policiers, menotté et transféré au centre de rétention de Bobigny (Seine-Saint-Denis) (A Orléans, du Pôle Emploi au centre de rétention, Libération du 25 août).* Pôle Emploi réactualise ainsi une politique de délation que l'on croyait appartenir à une autre époque.

Ce seul cas recensé cette année par la presse montre que, soit les délations dans les Pôles Emploi sont tenues secrètes, soit le refus de ce dispositif est assez fort chez les conseillers à l'emploi pour qu'il soit rendu relativement inefficace et ne permette pas l'arrestation et l'expulsion d'autres sans-papiers, mais cela révèle aussi que conscients du danger qu'ils encourent, les sans-papiers munis de fausses pièces d'identité ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi et ne se font donc pas indemniser lorsqu'ils sont au chômage, ce qui les met dans une situation encore plus délicate. Quoi qu'il en soit, nous tenons à affirmer notre refus de tout dispositif de contrôle des papiers. Aussi nous mettons en garde les salariés du Pôle Emploi contre un éventuel perfectionnement de ce dispositif et contre la mise en place de nouveaux, informatisés par exemple (*Résistance massive à Pôle emploi, l'Humanité du 17 juillet 2009*).

Certains responsables de Pôle Emploi ont bien tenté de justifier ce dispositif par la recrudescence des fraudes aux allocations. Mais pourquoi alors vouloir procéder au contrôle de tous les demandeurs d'emploi même ceux qui ne sont pas indemnisés, pourquoi mettre en place ces dispositifs dans les agences ex-ANPE qui ne procèdent pas aux versements des allocations, pourquoi tendre volontairement un piège à un demandeur d'emploi en appelant la police? Tout simplement parce que ces dispositifs ne servent pas à lutter contre la fraude mais contre l'immigration illégale, contre les sans-papiers. Il n'y a en effet aucune corrélation entre les fraudes aux allocations et l'usage fait par des travailleurs sans-papiers de fausses pièces d'identité, qui rappelons-le cotisent comme tout un chacun. Cela montre la volonté non avouée de cette administration de participer à la chasse aux sans-papiers, à la politique de quotas d'expulsion du ministère de l'Intérieur.

Nous affirmons tout notre soutien aux conseillers à l'emploi qui ne réalisent pas cette procédure.

Nous exigeons dès à présent que les lampes bleues soient retirées de tous les Pôles Emploi et que les responsables de Pôle Emploi répondent publiquement de ces procédures et révèlent ce qui les autorisent à faire réaliser à leurs salariés des contrôles d'identité dans cette institution publique, censée informer, orienter et indemniser les chômeurs, mais qui nous prouve sans cesse qu'elle s'est retournée contre nous.

**Plus que jamais, chômeurs, précaires, avec ou sans-papiers organisons-nous pour désarmer
Police Emploi!**

Mouvement des Chômeurs et Précaires en Lutte de Rennes

22, rue de Bellevue, ligne 3 arrêt Jeanne d'Arc

contacts : mcpl2008@gmail.com

**Manifestation Régionale des chômeurs et précaires le 5 décembre à 15h place de la
gare, Rennes.**